

Ordre du jour du conseil de l'ED du 30 juin 2022

Membres présents : Fabienne Castel, Nadia Creignou, Peter Haisinsky, Magali Jay, Arsène Zotsa.

Membres excusés : Eunice Akani, Sonia Asseum, Frédéric Béchet Assia Benabdallah, Cécile Capponi, Abdelhak Dahmani, Romain Gemignani, Philippe Ghendrih, Jacques Liandrat, Pierre-Alain Reynier, Juliette Spinnato.

Invités permanents : Thierry Gallouët, Emmanuel Godard (Archimède).

Invités : Ctirad Klimcik, Cyril Terrioux, Pierre Mathieu, Alexis Nasr.

1. Approbation du PV du 17/12/2021

2. Informations générales

- Le prix de thèse : un candidat de l'I2M et deux du LIS ont été proposés.
- Prix de thèse vdm : trois candidats (deux LIS et un I2M) dans deux catégories (Sciences de l'ingénieur et Sciences de la vie et de la santé).
- Finances : sur les 12800 euros versés, environ 6000 euros dépensés. 2000 formation, 600 cotutelle, 1000 journée des doctorants, 1000 fonctionnement, 1600 aide sociale.
- Le suivi des doctorants est en cours.
- Une demi-journée de rentrée a été organisée par les doctorants le 11 mai. Elle s'est déroulée sur le site de Saint-Charles, dans la salle des voûtes, et a réuni une trentaine de doctorants. Elle a pris la forme d'une courte présentation de l'ED par sa direction, d'un tour de table des participants et de deux exposés scientifiques de doctorants de l'I2M. Elle a compté pour 3H de formation transverse aux participants.

Les doctorants proposent de renouveler l'expérience l'an prochain, de préférence après les vacances de la Toussaint. Ils suggèrent que ce soit également l'occasion d'une information sur les carrières possibles et souhaiteraient que des EC participent. Il est prévu que l'organisation de cette journée soit entamée dès septembre.

- En 2021-2022 trois cours de l'ED ont été mis en place. Pour l'année 2022-2023 après un appel à projet nous avons reçu sept propositions, quatre en maths et trois en info. Le conseil propose de retenir deux cours en maths et deux cours en info. En info un des cours proposés a déjà été donné cette année et donc la priorité est donnée

aux deux autres. En maths les représentants doctorants font remonter que trois cours ont retenu l'attention des doctorants qu'ils ont pu consulter. L'ED en financera deux, et Archimède pourrait financer le troisième.

3. Contrats doctoraux

Le point sur les contrats doctoraux obtenus cette année :

- aucun contrat région , ce qui est surprenant car deux dossiers LIS avaient le soutien du collège doctoral et d'AMU.
- En inter-ED trois dossiers ont été retenus pour les auditions, un LIS et un I2M en secondaire et un I2M en primaire, et au final un contrat attribué en secondaire LIS. Pour l'an prochain il faudra insister auprès des candidats et des directeurs sur l'importance de l'audition. Il est important de bien faire apparaître l'intérêt de l'aspect inter ED, et de faire en sorte que l'exposé soit accessible à une audience très variée de non spécialistes.
- Pour le moment 6 contrats ENS, 5 pour l'I2M (3 Lyon, 1 Saclay, 1 X) , et 1 pour le LIS (Lyon).

Nous disposons cette année des 7 contrats AMU traditionnels et 1 contrat Archimède volet général. Pas de contrat président (dotation opaque via les VP).

Nous avons reçu au total 23 dossiers (31 l'an passé), 15 I2M, 8 LIS. Les labos ont pré-sélectionné 10 et 6 candidats, soit 16 au total. A l'exception d'une candidate qui a été exemptée par la direction de l'ED, tous les candidats retenus ont été auditionnés, en présentiel ou par visio à leur convenance. Les auditions se sont déroulées les 14 et 15 juin devant un comité d'audition composé de Nadia Creignou (ED), Emmanuel Godard (Archimède), Benjamin Audoux, Ctirad Klimcit, Cyril Terrioux et Arnaud Labourel pour les commissions doctorales des deux labos.

Les labos ont classé respectivement 10 et 6 candidats.

Pour rappel ces cinq dernières années nous avons obtenu chaque année au total (Archimède et président) 9 contrats, sauf en 2019, 8 seulement (un seul président). Sur les cinq dernières années nous avons donc obtenu 44 contrats qui ont été équitablement distribués dans les deux laboratoires (22 en maths et 22 en info). Un consensus est obtenu sur le classement de 4 dossiers I2M et 4 dossiers LIS en liste principale.

La procédure pour la gestion de la liste d'attente sera la même que

celle de l'an passé. Les candidats sur la liste principale seront informés immédiatement et devront renvoyer une attestation d'acceptation d'ici une semaine, c'est-à-dire au plus tard le 8 juillet. La liste des candidats ayant accepté sera transmise à la DRV. Il y a deux listes d'attente, une en math, une en info. Les candidats sur la liste complémentaire seront informés par courrier électronique (avec leur(s) directeur(s) en copie) de leur rang sur la liste complémentaire .

4. Conseil et direction de l'ED.

Deux départs du conseil de l'ED, Assia Benabdallah et Philippe Gendrih. Il faudrait les remplacer. L'I2M devra suggérer le nom d'un-e représentant-e pour remplacer Assia. Il serait souhaitable qu'un autre membre du CEA remplace Philippe.

Evaluation HCERES, dossier finalisé en juin 2022, évaluation en hiver-printemps 2022-2023.

Nouveau quinquennal en septembre 2024. Néanmoins l'équipe de direction actuelle mettra terme à son mandat en septembre 2023. Il est demandé aux DU de relayer un appel à candidature au sein de leurs labos.

Extrait du règlement intérieur pour rappel :

Le directeur de l'ED lance un appel à candidature auprès des chercheurs et enseignants-chercheurs de rang A rattachés à l'ED, dans le but de désigner le porteur du nouveau projet. Les candidats doivent faire acte de candidature individuellement et transmettre au secrétariat de l'ED un dossier de candidature comportant une lettre de motivation ainsi qu'un projet pour l'ED. Les candidatures sont examinées par le conseil de l'ED lors d'une réunion. Le directeur pour la prochaine accréditation est élu à la majorité absolue des membres du conseil présent à la réunion au premier tour du scrutin et à la majorité relative au second tour. Le directeur de l'ED sortant transmet le résultat de l'élection aux tutelles, pour la nomination du nouveau directeur d'ED pour la prochaine accréditation. Celui-ci est nommé conjointement par le Président de l'Université AMU après avis du Conseil de l'École Doctorale puis de la Commission Recherche de l'établissement de tutelle principal (AMU), et par le Directeur de l'ECM, dans les conditions définies par la convention qui les lie. Un directeur adjoint de l'École Doctorale, habilité à diriger des recherches et élargissant le domaine de compétences du directeur, assiste le directeur et le supplée

en cas d'absence. Il est proposé par le conseil de l'ED.